

TÉMOIGNAGES

(Enregistrement électronique)

Le jeudi 7 novembre 1968

• 2015

Le président: Messieurs, je vois que nous avons le quorum. Nous allons reprendre l'examen des crédits qui figurent dans le budget des dépenses révisées pour 1968-1969, concernant le ministère de la Consommation et des Corporations.

Les fonctionnaires du ministère sont à votre disposition pour répondre aux questions. A ma droite se trouvent M. Grandy, sous-ministre et MM. Quinlan et Gascoigne. Quant à M. Henry, il a malheureusement dû partir pour la France l'autre jour pour assister à une très importante réunion à Paris.

Je suis sûr que le sous-ministre, M. Grandy, et MM. Quinlan et Gascoigne pourront répondre aux questions que vous leur poserez.

Nous passons maintenant au crédit n° 10...

M. Howe: Monsieur le président, pourrait-on nous dire auparavant pourquoi il y a si longtemps que nous n'avons pas les comptes rendus imprimés du comité? J'ai été malheureusement absent lors des premières réunions et il est très difficile de savoir ce qui s'est passé. Nous n'avons pas eu d'autre part les procès-verbaux des délibérations des deux dernières réunions. Pourrait-on activer un peu les choses afin que nous obtenions ces textes d'une réunion à l'autre?

Le président: Je suis sûr que vous comprendrez aussi bien que moi que c'est la bousculade à l'imprimerie pour faire sortir ces comptes rendus. J'espère que vous aurez bientôt le n° 2—Le n° 1, vous l'avez.

M. Howe: C'est exact.

Le président: Le n° 2 sera probablement disponible. . .

M. Howe: N'y avait-il pas un n° 2 et un n° 3?

Le président: Si. On pourra probablement les avoir au début de la semaine prochaine.

M. McGrath: Monsieur le président, on a raison d'en parler, parce que nous nous trou-

vons dans une situation vraiment désagréable. A la dernière réunion nous avons abordé le poste du budget qui a trait à la loi relative aux enquêtes sur les coalitions et nous n'avons pas les témoignages pour nous y reporter.

Le président: Je l'ai déjà dit, on se heurte à une foule de difficultés matérielles. Les traducteurs sont surchargés de travail et il y a maintes autres considérations d'ordre technique. Mais je suis sûr que les comptes rendus seront disponibles d'ici quelques jours.

Heureusement, à propos de la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions, on n'a pas dit grand-chose, si l'on excepte la dernière question de M^{me} MacInnis.

M. McGrath: M^{me} MacInnis a eu beaucoup à dire à la dernière réunion. Elle n'est pas ici ce soir et nous n'avons pas de compte rendu de ses propos.

M. Howe: Monsieur le président, je voudrais faire une observation au sujet du poste dont nous parlons. Sauf erreur, le n° 1 a été réservé.

Le président: Oui, c'est exact.

M. Howe: Dans ce cas, devrions-nous en terminer complètement avec l'examen de ce budget avant de disposer de tous les témoignages? Nous verrions ainsi quelles ont été les opinions émises et les sujets de discussion avant de laisser adopter le crédit n° 1.

Le président: Voilà pourquoi nous avons réservé le crédit n° 1, pour nous permettre d'avoir une discussion générale de ce qui s'est dit. Nous serons sans doute alors en possession des comptes rendus qui font actuellement défaut.

Messieurs, nous allons passer maintenant au crédit n° 10.

10—Loi relative aux enquêtes sur les coalitions—Exécution, \$1,354,200.

M. Otto: Monsieur le président, M. Granby va-t-il remplacer M. Henry?

M. J. F. Grandy (sous-ministre, ministère de la Consommation et des Corporations): Non. Il vaudrait bien mieux en effet que ce soit M. Quinlan qui se fasse le porte-parole de M. Henry, car, aux termes de la loi, celui-ci occupe un poste indépendant.